

Carmen-Ştefania Stoean  
Académie d'Etudes Economiques de Bucarest



**Résumé :** Le concept de FOU s'est développé en rapport avec une réalité particulièrement complexe à laquelle l'Université française est confrontée depuis plusieurs dizaines d'années mais qui s'est intensifiée depuis 1990. Il s'agit de la massification de l'enseignement supérieur, de la migration de jeunes désireux, entre autres, de poursuivre leurs études et, surtout, des mobilités universitaires dont l'ampleur et la diversité nourrissent, en l'enrichissant, la sphère domaniale du FOU. Dans chacun de ces cas, l'Université a dû prendre à son compte la formation des étudiants à un système nouveau de communication-le système universitaire- afin de leur assurer les compétences nécessaires à la poursuite des études en français, en milieu universitaire français. Qu'il s'agisse du français langue maternelle - dans le cas de la massification- ou bien du FLE - dans les deux autres cas- l'objectif de l'Université est le même: développer aux étudiants des compétences méthodologiques et linguistiques qui leur permettent la réception, la compréhension et la production de divers genres discursifs académiques dont l'appropriation conditionne l'intégration au milieu universitaire et la réussite des études. Dans ce cas, le concept de FOU renvoie d'un côté à l'acquisition/au développement de compétences de réception-compréhension de genres discursifs tels que le discours universitaire, l'ouvrage et l'article scientifiques et de compétences de production d'autres genres tels que la dissertation, le mémoire, etc. et de l'autre côté, à l'enseignement/apprentissage de formes précises de communication orale et écrite (prise de notes, fiche de lecture, résumé, synthèse, exposé, etc.) auxquelles on pourrait ajouter une remise à niveau du français général. L'institutionnalisation du concept est pleinement justifiée par la réalité didactique à laquelle il renvoie et le concept pourrait être mis en rapport avec celui de français langue de scolarisation". La question que nous nous posons est dans quelle mesure le concept de FOU reste opérationnel en dehors du contexte universitaire français. Si la réponse est négative, il faut trouver ces caractéristiques-là qui font du FOU une déclinaison à part du FLE, au même titre que les FS, FCP, FP, ayant un domaine de référence propre avec des activités communicatives et des techniques clairement identifiées. Si la réponse est affirmative, il faut voir dans quels contextes et sous quelles formes le FOU se manifeste, quelles sont les déclinaisons du FLE avec lesquelles on pourrait le mettre en rapport et de quel point de vue.

**Mots-clés :** compétences langagières écrites et orales, statut du FLE, Français Langue de Scolarisation, contextualisation du FOU

## 1. Le FOU et le statut du français dans l'enseignement supérieur

Dans une première approche, on peut affirmer que des activités communicatives et des techniques relevant du FOU apparaissent aussi dans les curricula de FLE existants en contextes universitaires francophones ou non.

Mais une approche qui entraîne des changements conceptuels, structurels et méthodologiques, aboutissant à la constitution du domaine de référence *français sur objectifs universitaires* et à une diffusion plus large du concept, devrait inciter à un débat sur: le statut du français dans l'enseignement supérieur (surtout dans celui non-linguistique), la nécessité de son enseignement/apprentissage (en termes de réponse à des besoins, motivations, objectifs), les critères du choix d'une/de plusieurs déclinaison(s) du FLE (FG, FS, FCP, FP, FOS) à enseigner/apprendre.

Sous cette perspective, le débat pousserait une université économique comme la nôtre à s'interroger sur les situations d'enseignement/apprentissage du français existantes, que le concept de FOU recouvrirait éventuellement, et, plus profondément, sur la pertinence des contenus curriculaires et sur la nécessité/possibilité d'une synergie entre les curricula de FLE dans l'espace européen de l'enseignement supérieur, au moins.

## 2. Le FLE à l'université

Nous croyons que, pour illustrer le rapport FOU - FCP /FS, une brève présentation de la fortune du FLE dans notre université serait nécessaire.

### 2.1. Statut, rôles et places du FLE

Les documents institutionnels réglementant notre activité placent les langues étrangères- le français y compris- parmi les douze disciplines fondamentales pour la formation des futurs économistes. Ce statut implique une certaine position institutionnelle par rapport au(x) rôle(s) à jouer par les langues étrangères dans l'ensemble de la formation universitaire économique et fait que, du coup, le choix des formes du FLE à enseigner/apprendre doit satisfaire à des besoins, motivations et objectifs institutionnels plutôt qu'aux attentes des étudiants.

L'enseignement/apprentissage du français est appelé à jouer d'un côté son rôle traditionnel, mais remis à jour, dans l'acquisition de savoirs et savoir-faire socio-culturels et interculturels et d'un autre côté, à développer des compétences de communication orale et écrite correspondant au domaine de spécialité visé.

De part sa contribution à la formation de spécialité des étudiants en économie, la place du français-discipline d'enseignement/apprentissage peut :

- a. exprimer un rapport d'égalité entre le français-discipline universitaire et les autres disciplines de spécialité car la connaissance et la pratique de la langue représentent une compétence professionnelle requise dans la future profession,

b. être complémentaire aux disciplines de spécialité à l'appropriation desquelles le français participe en fournissant aux étudiants les clés d'accès à des sources d'information et de documentation.

## 2.2. Du FG/FLS au FCP /FS

Une longue tradition, qui remonte au début de l'enseignement supérieur économique (1913), observée jusque dans les années '80, avait validé deux volets de l'enseignement/apprentissage du français: le FG et le FLS. Tandis que le premier assurait l'apprentissage ou la remise à niveau de la langue comme outil de communication et d'information, le second se chargeait de la formation au lexique de spécialité et à la correspondance commerciale, quel que soit le sous-domaine de spécialisation.

Apartir de 1990, l'accès aux méthodes de FLE, l'étude des manuels français de FS, FCP ont déterminé une approche conceptuelle et stratégique nouvelle menant à la refonte des programmes de français. Dans un contexte favorable à l'étude approfondie des langues étrangères, nous avons opté pour un « élargissement » de la professionnalisation des savoirs et savoir-faire en français en passant du FLS au FCP et au FS. Il faut reconnaître que les méthodes et les manuels de FLE/FS/FCP en circulation à l'époque ont beaucoup contribué à ce choix car ils répondaient aux nouvelles orientations méthodologiques dans l'enseignement des langues.

Les changements structurels et conceptuels entraînés par le passage au système LMD, la mise en circulation et l'adoption du CECRL comme document programmatique de l'enseignement/apprentissage des langues, la centration sur l'apprenant ont rendu évidente la nécessité d'une professionnalisation plus stricte des contenus curriculaires.

« La perspective directement professionnalisante » sous laquelle les étudiants « entament leurs études universitaires » (Romainville, 2004, p.4) et les exigences institutionnelles concernant la qualité des acquis théoriques et pratiques qui assure(nt) l'employabilité des diplômés (id. p.5) ont présidé à la sélection et à la hiérarchisation des compétences et au choix des activités communicatives (y compris des techniques et des actes de langage correspondants) censés en assurer le développement. Il en a résulté trois situations d'enseignement/apprentissage du français :

### **A. Le français- langue de scolarisation**

Dans la filière francophone de la Faculté de gestion des affaires, l'enseignement des disciplines de spécialité est dispensé en français à des étudiants ayant passé un test d'évaluation sommative et dont les compétences en français correspondent au niveau B1-B2. La situation d'enseignement/apprentissage du français est des plus complexes car d'un côté il faut répondre à la demande institutionnelle de formation compatible avec les débouchés professionnels- assez difficiles à définir- et, d'un autre côté accompagner les étudiants dans l'étude des disciplines de spécialité. Nous avons opté pour une solution de

compromis : la formation au FCP nous permet le développement de compétences transversales moyennant des activités communicatives communes aux deux domaines visés, universitaire et professionnel : prendre la parole en public, prendre des notes, rédiger des comptes-rendus, rapports, synthèses ; participer à des réunions, débats ; suivre des exposés , conférences, etc.

*Un seul exemple* : la prise de notes, activité particulièrement exigeante qui réclame une certaine expérience de réception-compréhension orale et écrite et qui ne peut pas être travaillée en début d'apprentissage. Sous une perspective professionnalisante, on enseigne aux étudiants la prise de notes, progressivement, d'après un message sur répondeur, lors d'un entretien téléphonique, d'un exposé, d'une interview et d'une réunion de travail, en rapport avec : la transmission d'un message par écrit, sur répondeur ; la rédaction d'un compte- rendu, d'un rapport (qui impliquent des activités de reformulation et de restitution). Les descripteurs des compétences de réception, compréhension et production développés grâce à ces activités seront réinvestis dans le travail universitaire.

Pour généraliser, nous dirons que *c'est la formation au FCP qui fournit au FOU les compétences requises par les activités d'apprentissage universitaire.*

### ***B. Le français-discipline universitaire de spécialité***

Au même titre que les autres disciplines de spécialité des facultés de finances-banques, commerce, tourisme, marketing et relations économiques internationales, le français est censé assurer le développement des compétences professionnelles requises par le futur métier. Dans ce cas, notre choix est allé vers le FS pour les quatre premiers domaines et vers le FCP pour le dernier, où les débouchés professionnels sont plus divers mais aussi moins ciblés. L'apprentissage du FS se fait moyennant pas mal des activités communicatives à l'œuvre dans le FOU (le rapport- de participation à une foire, l'exposé- pour une conférence de presse, la prise de notes- lors d'une conférence, d'un entretien avec un client) auxquelles on ajoute celles menant à la réception/ compréhension/production de discours spécifiques : communiqué de presse, dépliants, annonces, argumentaire de vente, publipostage. Les activités prévues à un niveau supérieur de la formation au FOU- le jeu de rôle , la simulation et l'étude de cas- sont de activités professionnelles courantes dans les domaines de spécialité que nous évoquons.

Cela signifie qu'un étudiant roumain qui entreprendra, à un moment donné de son parcours, des études en France aura de fortes chances de satisfaire aux exigences d'une formation au FOU et de réussir ses études s'il a suivi une formation au FS et à condition qu'il ait aussi un bon niveau de FG. C'est donc *la formation au FS qui fournit au FOU les compétences requises.*

### ***C. Le français-discipline complémentaire***

Pour les autres spécialités- comptabilité, management, économie générale, etc.- le français représente une voie d'accès aux sources d'information et

de documentation, donc un appui à l'enrichissement des connaissances de spécialité.

Du coup, la pertinence des contenus étant évaluée par rapport aux exigences universitaires, l'enseignement/apprentissage du français vise une remise à niveau nécessaire au développement de compétences de réception, compréhension et production orale et écrite requises par le travail d'information et de documentation. Par rapport à ce que nous avons déjà présenté, les activités communicatives sont, pour la plupart, identiques à celles du FOU mais les types de textes et les genres discursifs sont beaucoup plus variés et spécialisés. Ce sont donc *les activités communicatives et les techniques du FOU qui assurent l'accès au FS*.

### 3. Le rapport FOU-FCP/FS

A notre avis, le domaine de référence du FOU est en voie de constitution : c'est pourquoi différentes approches de ce domaine pourraient contribuer à une meilleure compréhension de son rôle dans l'enseignement/apprentissage du FLE à des fins universitaires.

**3.1.** Dans *une approche restreinte, tournée vers la pratique*, le FOU est défini comme une des déclinaisons du FOS, censée assurer « l'intégration des étudiants allophones dans le monde universitaire français ou francophone » (Parpette, Mangiante, 2010a :11). Motivé institutionnellement, le FOU est centré sur la formation à l'enseignement universitaire *à la française* (Parpette, Mangiante, 2010b) et donc sur les besoins des étudiants de s'approprier « les comportements et les modalités de travail d'un contexte institutionnel » nouveau (idem).

L'objectif prioritaire du FOU est la réception- compréhension des cours magistraux oraux et la production de différents écrits universitaires (idem). C'est pourquoi «...le dyptique compréhension orale-production écrite » sera prioritairement ciblé. (Goes, Mangiante, 2010 :146)

Méthodologiquement, « l'apprentissage en situation académique croise deux champs ....le français langue de scolarisation et le français sur objectif spécifique. » (Parpette, Mangiante, 2010a).

Pour l'étudiant, le FOU signifie le développement de compétences transversales de réception, compréhension et production de genres académiques dont la maîtrise est indispensable pour la réussite scolaire.

**3.2.** Dans *une approche étendue, de nature épistémologique*, « le FOU essaie de combiner les différents plans » des : FA, FLs, FIU et FS ( Mourlhon-Dallies, 2010). Centré sur la performance langagière en situations universitaires et donc sur l'apprenant, le FOU offre une vision institutionnelle, pluri-dimensionnelle de la réalité ( idem.).

Ayant comme objectif le développement de compétences transversales adaptables à plusieurs domaines de spécialité, le FOU a opté pour une méthodologie de type actionnel sans progression pré-établie. (idem)

Pour l'étudiant, le FOU signifie « lecture et écoute directe des discours de recherche, voire leur production, réception des discours académiques, production de 'devoirs' obéissant à des normes académiques. » (idem) et l'appropriation d'un agir communicationnel variable suivant les situations universitaires.

Entre les deux approches, il y a les options des enseignants de FLE qui, dans différentes universités, préparent les (futurs possibles) étudiants des universités françaises.

Leurs options constituent un ensemble très riche d'activités communicatives qui vont de la consultation d'un dictionnaire jusqu'au commentaire de graphiques et de schémas, en passant par les activités déjà mentionnées, tout cet ensemble étant considéré nécessaire, à différents degrés, pour l'insertion dans le milieu universitaire français.

A notre avis, le concept de FOU renvoie à un ensemble d'activités communicatives, accompagnées de techniques et d'actes de langage correspondants, dont la maîtrise contribue au développement des compétences de réception, compréhension et production orales et écrites des discours universitaires et assure la réalisation avec succès des tâches d'apprentissage.

Ayant la même origine et le même objectif langagier que les autres déclinaisons du FLE, il n'est pas surprenant que le FOU s'occupe d'activités communicatives qui interfèrent jusqu'à l'identification avec celles de ses paires, surtout avec celles du FCP et du FS. Cette interférence s'explique aussi par le caractère professionnalisant plus(FS) ou moins (FCP, FOU) poussé des formations.

Pour ce qui est du rapport entre le FOU et les FCP/FS, plusieurs facteurs devraient être pris en considération : la nature du public, sa formation antérieure, le moment de l'insertion dans la vie universitaire, le domaine de référence visé par la formation universitaire.

Dans le cas de jeunes Roumains, par exemple, on peut rencontrer les situations suivantes :

- a. de jeunes diplômés du secondaire qui commencent leurs études universitaires en France. Ils ont un niveau correspondant de FG mais aucune compétence disciplinaire et aucune des compétences transversales ciblées par le FOU non plus. Dans ce cas, *le FCP/FS est inclus au FOU.*
- b. des jeunes ayant déjà suivi un ou plusieurs semestres dans leur université d'origine : ils ont des connaissances disciplinaires, des compétences de communication professionnelle/ de français de spécialité dont le niveau dépend de la durée et du contenu de la formation mais ils doivent améliorer leur niveau de FG.

Dans ce cas, les compétences spécifiques deviennent des compétences transversales dans un mouvement du particulier au général qui fait que le FOU se voit inclure au FCP/FS.

c. On peut évidemment trouver des cas où les compétences développées dans les deux champs se nourrissent réciproquement dans un rapport de correspondance biunivoque.

Nous croyons donc que le rapport FOU- FCP/FS dépend *de la nature des combinaisons entre les facteurs mentionnés et du nombre de facteurs impliqués.*

## Conclusions

Notre mise en rapport FOU-FCP/FS privilégie l'approche étendue car nous croyons à la ressemblance, sous plusieurs aspects, entre ces catégories et à la polyvalence des activités communicatives grâce à laquelle leur pratique peut contribuer à la réalisation d'objectifs d'enseignement différents. A notre avis, la spécificité du FOU par rapport aux autres déclinaisons du FLE résulte :

- de la formation à la réception-compréhension des discours oraux qui posent de grands problèmes aux étudiants allophones,
- de la formation aux écrits universitaires à *la française*, difficile à réaliser dans une université non-francophone,
- de l'orientation vers les pratiques communicatives communes à plusieurs spécialités.

Dans le même temps, nous croyons qu'elle pourrait résulter également de l'attention prêtée à l'acquisition par la pratique des savoir-faire socio-culturels. Méthodologiquement, l'originalité de la démarche consiste dans la mobilité de l'activité enseignante : appuyée sur l'analyse des productions des étudiants, elle peut cibler un aspect ou autre de la formation en fonction de l'urgence et de la gravité des problèmes soulevés aux étudiants.

L'élaboration du *référentiel de formation* (Goes, Mangiante, 2010 ) permettra la hiérarchisation des besoins de formation et circonscrit mieux le domaine de référence du FOU. A notre avis, ce référentiel pourrait devenir un instrument de travail commun aux universités d'origine - qui préparent à dessein les étudiants pour continuer leurs études en France- et à celles d'accueil des étudiants.

Un programme de coopération entre ces deux catégories d'universités pourrait assigner la formation des compétences de base, *le socle des compétences*, aux universités d'origine et laisser à la charge des universités d'accueil la formation au FOU qui gardera de cette façon toute sa spécificité contextuelle.

## Bibliographie

Fintz Cl.(coord.), 1998 - *La didactique du français dans l'enseignement supérieur :Bricolage ou rénovation ?*, L'Harmattan, Paris

Goes J., Mangiante J.-M., 2010 - *Les écrits universitaires :besoins linguistiques et méthodologies des étudiants allophones* in *Faire des études supérieures en langue française*, no 47 du Français dans le Monde, Recherches et applications, pp. 140-150.

Mourlhon-Dallies F., 2008 - *Enseigner une langue à des fins professionnelles*, Didier, Paris.

Mourlhon-Dallies F., 2010 - *Le FOU entre français académique, français de spécialité et français pré-professionnel*, conférence au Colloque Forum Héraclès et Université de Perpignan Via Domitia *Le Français sur Objectifs Universitaires*, Perpignan, 10-12 juin.

Mangiante J.-M., Parpette Ch. , 2010a- *Présentation* in Faire des études supérieures en langue française, no 47 du Français dans le Monde, Recherches et applications, pp. 9-12.

Mangiante J.-M., Parpette Ch., 2010b - *Le Français sur Objectifs Universitaires :de la maîtrise linguistique à la compétence universitaire*, conférence au Colloque Forum Héraclès et Université de Perpignan Via Domitia *Le Français sur Objectifs Universitaires*, Perpignan, 10-12 juin.

Pollet M.-Ch., 2001 - *Pour une didactique des discours universitaires. Etudiants et système de communication à l'université*, De Boeck Université, Bruxelles.

Romainville M., 2004 - *Esquisse d'une didactique universitaire*, <http://www.det.fundp.ac.be./spu> (consulté le 12 juillet 2009).

Stoian C.-St., 2008 - *Enseignement / apprentissage du français économique en milieu institutionnel universitaire roumain* in Blanchet Ph., Moore D., Asselah Rahal S. (coord.) - Perspectives pour une didactique des langues contextualisées, Editions des archives contemporaines, Paris, pp. 129-140.